Un attentat commis contre un député belge

SON AGRESSEUR L'A BLESSÉ D'UNE BALLE DE REVOLVER PUIS IL A PRIS LA FUITE

(De notre rédaction belge)

Un député frontiste, M. Ward Hermans, retournait chez lui à Heyst-Op-Den-Berg, près de Malines, lorsqu'un individu a tiré sur lui un coup de revolver. L'agresseur s'est enfui. Le député a été blessé au bras.

L'enquête de la gendarmerie a établi que l'agresseur est un frontiste. Des incidents se sont passés en effet dans le parti frontiste et M. Ward Hermans a été exclu. Il a été compromis dans l'affaire des fonds d'Utrecht.

en dernière page
CITROËN C4 IX

LA GRAVE QUESTION des « Produits Finis »

Les anciens attributaires sont inquiétés par l'Etat

L'inquiétante et irrante question des « Attributaires de produits finis », revient de nouveau sur le tapis. On se souvient des réunions tenues à Lille en novembre dernier par les « Nouveaux Attributaires » et qui aboutirent à des satisfactions partielles en faveur de ces industriels.

Cette fois, il s'agit des anciens attributaires.

Evoquons à nouveau la question en quelques lignes :

Au lendemain de la guerre, certains industriels furent indemnisés des « frais supplémentaires pour produits finis » par l'Etat. D'autres plus tard, se virent refuser cette attribution. Ils réclamèrent et l'Etat, décida à ne plus rien verser, décréta que les anciens attributaires verseraient 50 % des sommes qui leur avaient été allouées aux nouveaux attributaires, dans un délai de six mois.

Hélas !... la crise économique était là qui empêcha les « anciens attributaires » d'opérer leurs ristournes, ceci au grand dam des « nouveaux attributaires » qui, ne voyant rien venir, réclamèrent, demandèrent à l'Etat de se substituer momentanément aux défaillants.

Bref !... après de laborieuses négociations, le Crédit National fut chargé d'avancer 20 % des sommes dues aux nouveaux attributaires. Et ceci fut effectué en fin mai. Il avait été précisé que les anciens attributaires avaient un mois, venant à expiration le 15 mai, pour rembourser l'Etat.

Or, à l'heure présente, 20 millions sur les 100 que doivent les anciens attributaires ont seuls été versés.

La cause ?... toujours la terrible crise !.. et l'impuissance financière qu'elle entraîne.

L'Etat, lui, ne se paie pas de mots. Et par son ordre, des sommations à payer ont été envoyées aux intéressés, avec menace de prise d'hypothèques.

Ceux-ci, forts d'une promesse d'un moratoire de cinq ans, faite par M. P. Laval, ministre, protestent énergiquement. Ils ont déjà demandé à des parlementaires d'intervenir et sont décidés, — dit-on — à faire à Lille, une réunion de protestation.

La question en est là !... Vu le marasme de certaines industries dans le Nord, elle peut être grosse de conséquences, surtout si ces industries sont contraintes de fermer leurs portes.

Gagnants de la loterie de l'Orphelinat national des Chemins de fer

Voici la liste des principaux numéros gagnants de la loterie de l'Orphelinat national des Chemins de fer :

Le numéro 6.398 gagne une pochette de 30 obligations à lots, valeur nominale 15.000 fr.

Le numéro 52.181 gagne un service de table en porcelaine décorée (74 pièces).

Le numéro 102.687 gagne une machine à coudre.

Le numéro 146.638 gagne une pochette d'obligations à lots, valeur nominale 1.000 francs.

Le numéro 242.060 gagne une ménagère métal argenté, 84 gr.

Les numéros 132.013 et 292.942 gagnent une bicyclette.

Les numéros 82.649 et 277.108 gagnent un phonographe portatif.

Le numéro 195.794 gagne un service de table en faïence décorée, 74 pièces.

Pour les autres lots, réclamer la liste des numéros gagnants au siège social de l'Orphelinat des Chemins de fer, 19, rue Baudin, Paris (9e).

L'ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTON DE BOUCHAIN, VALIDÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Dans sa dernière séance le Conseil d'Etat a validé l'élection de M. Clément, maire de *Roeulx*, comme conseiller général du canton de Bouchain.

Dans son arrêt le Conseil d'Etat s'est basé sur le retrait des divers bureaux de vote de bulletins communistes et de manœuvres de dernière heure.

Rappelons que M. Clément avait été proclamé élu le 25 octobre au scrutin de ballottage, par 3.336 voix contre 2.642 à M. Bury, Fédération Républicaine et 51 à M. Mercier communiste.

Au premier tour, les voix s'étaient ainsi réparties : MM. Clément, 2.687 voix; Bury, 2.382 voix; Mercier, 972 voix.

DES FRAUDEURS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS PRÈS DES MINES DE COURRIÈRES

Ils y avaient déchargé 116 kilogs de tabac de contrebande

Les préposés de la brigade mobile des douanes ont amené au Parquet de *Douai* hier après-midi, deux fraudeurs, Honoré Tack, 35 ans, et Armand Vandekerckove, 33 ans, tous deux mineurs à *Fouquières-les-Lens*.

Ces individus avaient été surpris par les douaniers vendredi vers 23 h., au moment où, près de la fosse des mines de *Courrières*, ils déchargeaient des ballots de tabac de contrebande d'une puissante automobile.

Ils avaient déjà mis à terre quatre ballots, représentant un total de 116 kilos de tabac, lorsque les douaniers arrivèrent. Mais si les deux mineurs purent être arrêtés aussitôt, le conducteur de la voiture démarra en vitesse et réussit à se soustraire à toute poursuite.

Tack et Vandekerckove ont déclaré ignorer le nom de l'automobiliste, qui leur aurait proposé, quelques instants auparavant, de leur livrer du tabac. Ils ont été écroués.

Le tabac saisi a été transporté au bureau des douanes de la brigade.

UN VIOLENT ORAGE A DÉVASTÉ LA RÉGION DE CAUDRY

Un violent orage, accompagné d'une pluie diluvienne s'est déchaîné, mercredi, vers 19 h. 30, sur **Caudry** et ses environs, causant un peu partout, de sérieux dégâts.

Les chaussées de la ville furent bientôt transformées en de véritables torrents, notamment les rues d'Alsace, de Valenciennes, Avesnes, Avenue Jules-Guesde, boulevard Jean-Jaurès, etc... où l'eau atteignit jusqu'à un mètre de hauteur, interrompant toute circulation. Une panne d'électricité se produisit également à ce moment.

DES CAVES INONDÉES

Lorsque les éclairs fulgurants, les coups de tonnerre formidables, vers 20 h. 30, se furent un peu calmés, arrivèrent à la mairie et au Commissariat de police où M. Alquinet, commissaire se tenait en permanence, des demandes de secours émanant des nombreux habitants dont les caves étaient inondées.

Le capitaine Vassaux, les lieutenants Quévreux et Dauchez, alertés, convoquèrent un certain nombre de pompiers. Avec l'auto-pompe, les motopompe, l'équipe des sauveteurs, ainsi improvisée se rendit en hâte aux endroits sinistrés, sous la pluie qui tombait encore à torrents, commencèrent aussitôt les opérations de vidange qui durèrent une bonne partie de la nuit. Dans certaines parties de la ville et en particulier rue de Valenciennes, à l'Epicerie Parisienne, l'eau contenue dans les caves atteignait plus d'un mètre de hauteur.

UNE SCENE DE DÉSOLATION

Rue d'Avesnes prolongée, au lieu dit Quartier des Riffains, se produisit une véritable scène de désolation. A cet endroit sont érigés quelques baraquements. Dans l'un de ceux-ci, habité par les époux Desmaretz-Lespage et leurs quatre petits enfants, l'eau pénétra en si grande quantité que les lits et le mobilier furent littéralement submergés par la nappe liquide. Mme Desmaretz n'eut d'autre ressource que de se sauver en hâte, avec ses enfants dans une habitation située à quelque distance où elle passa la nuit.

Un ruisseau qui traverse une partie de la ville, le « Riot Nieuw » a débordé et les eaux se sont déversées dans les champs. La violence du courant fut tellement forte qu'il arracha un mur de soutènement qui fut entraîné sur une longueur de plus de 100 mètres.

DE GROS DÉGATS

Au cours de cet orage, comme depuis très longtemps, il n'avait été enregistré de pareil, la foudre est tombée à deux reprises différentes, rue d'Alsace et de Saint-Quentin, n'occasionnant aux immeubles que peu de dégâts.

Les dégâts dans les champs et les jardins, sont très sévères. La récolte, qui en dépit des semailles tardivee s'annonçait bonne, est compromise.

UNE GRANGE INCENDIÉE PAR LA FOUDRE A ANOR

Vers 17 h. 30 un violent orage s'est abattu sur la région d'**Anor**. Une pluie diluvienne a occasionné, par endroits, des inondations, et pendant plus d'une heure, les éclairs ont zébrés le ciel sans interruption.

Au cours de cet orage, la foudre est tombée au lieu dit « Le Pas-Bayard » sur une grange appartenant à M. Mansiaux. L'incendie se déclara immédiatement et les premiers secours furent apportés par les ouvriers de l'usine toute proche. Mais on dût faire appel aux pompiers d'Hirson qui, grâce à un camion que M. Villemaut, maire, mit à leur disposition, ne tardèrent pas à arriver sur les lieux du sinistre.

Hélas, sous la conduite des lieutenants Ronsin et Dupont, les sapeurs, malgré tous leurs efforts n'eurent que noyer les décombres. Ils demeurèrent sur les lieux jusque 11 h. du soir.

Les dégâts, qui s'élèvent à une trentaine de mille francs, sont couverts par l'assurance.

LE DRAME D'AMOUR DE LA RUE DES STATIONS A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un couple revenait des Halles

Samedi, des averses énervantes, persistent à obliger les gens à presser le pas. La rue des Stations est paisible. Il est 12 h. 15, partout on déjeune, on se repose des travaux de la semaine, les passants sont rares.

Au coin de la place des Halles, un couple vient de tourner l'angle sur le trottoir de droite. On a pu les remarquer, lui et elle sont seuls dans la rue. C'est Paulette Dujardin qui tient un fourre-tout pendu à son bras gauche.

Du sac en toile dépassent des feuilles de laitue, des choux-fleurs... Cette dame a fait un abondant marché. Elle est jolie, la silhouette est élégante, son manteau gris clair est de bonne coupe, son chapeau posé sur le côté de la tête découvre une chevelure blonde savamment ordonnée, le visage est poudré comme il sied.

Lui, Jean Claude la tient par le bras. C'est un fort gaillard, brun, mal rasé, costume gris fer rayé de noir, mal chaussé, dégingandé. Il a l'air inquiet. Ils se parlent peu. Ils marchent lentement. Elle baisse la tête, elle paraît lasse, lasse moralement. De quoi ou de qui ? Quelques minutes après on devait comprendre qu'elle était lasse de lui, de Jean Claudé.

La dernière scène

Ils sont arrivés devant le large porche de l'immeuble portant le numéro 50. Ils s'arrêtent. Elle, semble protester. Il lui parle avec anxiété.

— Laisse-moi, semble-t-elle dire. Va-t-en !

Il ouvre la porte. Ils entrent. La porte se referme. Ils sont dans un large couloir pavé comme une rue. Il y a une cour au bout, un escalier à gauche contre la porte vitrée qui s'ouvre sur la courette.

A quelques centimètres de l'escalier, ils s'arrêtent. Ils parlent fort. Un voisin a entendu :

— Ça va comme ça, va-t-en, laisse-moi, je suis lasse, laisse ma mère tranquille. Elle est mourante.

— Zézette !

— Il n'y a plus de « Zézette ». Je ne veux plus te revoir.

— Ecoute-moi !

Jean Claudé tremble. Il sent que cette femme lui échappe, que lorsqu'elle aura disparue, au tournant de l'escalier, il sera seul, tout seul.

Quatre balles de revolver

Elle le regarde apeurée. Elle lui connaît cette voix, ces gestes saccadés, ce tremblement, ces yeux troubles.

Elle fait un pas en arrière.

Jean Claudé a pris dans sa poche un petit revolver qu'il avait acheté la veille.

Elle n'a pas le temps de faire un mouvement. Le demi-fou tire. Il y a paraît-il dans ce cas un geste automatique qui actionne éperdument la gâchette. C'est ce que les avocats appellent « l'hystérie de la gâchette ».

Une balle décoiffe Paulette, effleure sa jolie tête. Une autre balle pénètre dans la gorge et sort à la nuque. Une troisième balle atteint la malheureuse au bas-ventre. Paulette tombe en hurlant : Maman, il me tue, il me tue !

Trois balles, trois secondes.

La troisième balle a ricoché et est entrée dans la cuisse droite de l'absurde meurtrier. Cette blessure éveille en lui des concepts normaux. Il se rend compte La quatrième seconde vient de s'écouler.

Il tire encore, mais a retourné son arme : une balle traverse son crâne. Il tombe mort.

La mère malade, se traînant dans l'escalier se porte au secours de sa fille

Le cafetier a entendu les quatre coups secs ; aux étages, également, ainsi que dans la cour. On accourt, on transporte Paulette dans la salle du débit et on alerte la police.

Au premier étage, sa maman était assoupie. Un mal terrible l'étreint depuis longtemps. Elle a entendu sa fille crier: Maman ! Elle a compris, cette pauvre mère que son enfant était en danger. Sa fille, elle l'adore. Sa fille, embellit ses derniers jours de toute sa grâce, de ses sourires, de sa belle et pimpante jeunesse.

Elle se laisse tomber du lit, se traîne en chemise jusqu'au palier, descend en gémissant, voit Jean Claudé étendu sur le sol, l'enjambe, entre dans l'estaminet aperçoit sa fille évanouie et couverte de sang... alors elle s'évanouit. Tandis qu'on porte la maman dans son lit, M. Derret, commissaire de police du 5e arrondissement arrive.

Trente locataires sont entassés dans le couloir. Le sympathique magistrat fait d'urgence transporter la victime à l'Hôpital de la Charité et le suicidé à la morgue.

Une heure après, la maison a retrouvé apparemment sa quiétude. Dans une petite chambre, au premier étage, une pauvre malade pleure, pleure sa fille endolorie.

Le passé... est passé

C'est fini. Est-ce là tout le drame ?

Paulette Dujardin très grièvement blessée a été opérée à 15 heures, par M. le docteur Vincent. La balle qui est entrée dans le ventre a provoqué neuf perforations d'intestin, celle qui a traversée la gorge a effleuré la carotide. L'interne qui la soigne, M. Le Bourneuf, de qui nous tenons ces précisions, pense que l'état de Paulette Dujardin n'est pas alarmant, mais il ne nous cache pas l'extrême gravité des blessures produites par la troisième balle.

Si ces prévisions sont justes, dans quelques mois, cette jolie femme pourra reprendre goût à la vie.

Jean Claudé est entouré d'un linceul à la morgue. Il est mort. A quoi bon préciser que sa vie fut en marge de la norme, qu'il a quitté ses parents, qu'il s'était réfugié rue de Sébastien. A quoi bon fouiller son passé ?

Et elle ? son mariage la déçut. Son mari est un sympathique et très estimé commerçant de la rue de Flandre. Elle lui préféra celui qui devait être son meurtrier, après avoir connu les joies de la « lune de miel » sur la Côte d'Azur.

Petite scène significative

Elle avait repris son indépendance avec son nom de jeune fille. Nous avons assisté à une petite scène rue de Flandre, hier après-midi, dans le petit café que gère son ex-mari. Il nous faut la narrer:

Une tante de Paulette Dujardin entra. Le patron s'entretenait avec une élégante tout de vert habillée.

— Deux quarts !

— Voilà !

— J'aurais deux mots à vous dire André !

— Je regrette, Madame, je suis occupé.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais !

L'incident fut clos sur ces mots catégoriques.

En atteignant son ancienne femme, le scandale en avait fait une étrangère.

FRED.

LA JOURNÉE DE CLOTURE du Ve Congrès National du Syndicat des Employés des P. T. T. à Lille

Hier après-midi, les congressistes, repartis en commissions, ont examiné les diverses motions présentées par les représentants des diverses régions et les rapports du Conseil d'administration. La nuit fut consacrée au compte rendu de ces diverses commissions ainsi qu'a la lecture des résolutions.

LES ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

La sixième séance, qui commence samedi à 9 h. 30, est présidée par M. DARDANTE (7e région), assisté de MM. Bastin (4e région), et Roque (5e région).

On examine divers vœux entre autres celui des Alpes-Maritimes, concernant la réforme des termes en usage pour les facteurs (Rejeté), celui d'*Hazebrouck* qui souhaite que des permis de chemins de fer soient accordés dans certaines circonstances aux employés des P.T.T. (Adopté). Il est procédé à l'élection des membres de la Commission exécutive fédérale.

M. COUGNENC, secrétaire général, rappelle que ces nouveaux membres seront élus pour deux ans, les pouvoirs de l'ancienne commission expirant dimanche soir.

Les résultats sont connus au cours de la septième et dernière séance, qui commence à 14 h. 30, sous la présidence de M. DARRAY.

Sont élus (277 inscrits, 273 votants) :

Membres titulaires de la commission exécutive : MM. Gougnene, secrétaire général, 265 voix ; Renard, 255 voix ; Decolasse, 248 ; Menard, 247 ; Guglielmi, 244 ; Ailhaud, 234 ; Pestour, 232 ; Wanschotten, 224 ; Otavy, 217 ; Fournier, 215 ; Dugornay, 213 ; Lachaud, 201 ; Brunel, 200 ; Nohlli, 195 ; Bechat, 192 ; Dumont, 190 voix.

Membres suppléants. — MM. Moret, 188 voix ; Richard, 180 ; Salençon, 164 voix ; Ségur, 158 ; Machat, 146 ; Bochand, 145 voix.

DES FILMS PRÉSENTES

La séance est suspendue pour la présentation de films montrant l'œuvre importante de la municipalité lilloise en ce qui concerne les œuvres scolaires, l'hygiène publique et les colonies de vacances. Ces films sont fort applaudis par les congressistes.

LA RÉCEPTION DES DÉLÉGUES FRATERNELS

M. DARRAY, en recevant les délégués fraternels, leur adresse la bienvenue cordiale. Il lit quelques lettres d'excuses de personnalités syndicales empêchées, en particulier de la Fédération belge des P.T.T. qui tient également son congrès.

M. DEHOVE, au nom du Syndicat des agents de la ville de Lille, remercie de l'acceuil chaleureux que lui fait le congrès. Il rend hommage aux militants qui ont su faire, en active collaboration, les efforts de conciliation nécessaire et il fait appel à l'union des agents et des employés pour la défense des intérêts solidaires.

Au nom du Syndicat des fonctionnaires des P.T.T., M. FERANDAN assure aux employés des P.T.T, qu'il trouve justes leurs revendications et il les félicite de la bonne tenue du congrès ; puis, M. MATHIS, au nom du Syndicat National des Services techniques déclare que l'esprit syndical veut l'union qui fait la force, suivant la formule « l'union des travailleurs fera la paix du monde ».

M. LENOIR, secrétaire adjoint de la C.G.T., rappelle aux employés des P.T.T. quelle force la C.G.T. représente au sein de la nation. Il déclare que la mauvaise organisation est la seule cause de la crise et du chômage dans le monde et il rappelle les grandes satisfactions que donne le dévouement aux autres.

Au nom des fonctionnaires des P.T.T. allemands, M. HIRSCH, prononce un discours vibrant, traduit par M. Smith (Lorraine). Parlant au nom de 150,000 employés, il vante la solidarité des travailleurs des divers pays pour les revendications, et salue les populations laborieuses du Nord « Berceau du mouvement ouvrier ». A la suite de ce discours, une manifestation de sympathie a lieu en l'honneur des délégués allemands, pour la paix.

M. COURRIERES, secrétaire de la Fédération Postale, parmi les applaudissements, se dit ému par l'atmosphère enthousiasme qui règne au congrès. Il développe la devise « Aime et reste d'accord ».

Le Congrès est déclaré clos après que les délégués ont voté un remerciement enthousiaste à la Section de Lille et à la municipalité.

Les congressistes sur le perron de l'Hôtel de ville de Lille après leur réception. On voit au centre du premier plan M. BRACKE, Député du Nord, ayant à sa droite M. HIRSCH, de l'Union Nationale des Syndicats des P. T. T. d'Allemagne et à sa gauche M. FAVIERES, adjoint au Maire de Lille.

A l'Hôtel-de-Ville

A 18 h., les congressistes se rendent à l'Hôtel de Ville de Lille, précédés de la Fanfare « L'Union ». En tête des nombreux délégués, on remarque les drapeaux de la Fédération Nationale des P.T.T., du Syndicat du Nord, et de la Bourse du Travail de Lille.

Les congressistes sont reçus à l'Hôtel de Ville par MM. BRACKE, député ; Favières, Devernay, Lévy, Bardou et Masson, adjoints au maire ; Dhilly, Courouble, Bauche, Lahaye, Vandenberghe, Dehove, Duprey et Peeters, conseillers municipaux.

Au nom de M. SALENGRO, député-maire, M. FAVIERES, adjoint, salue les délégués qui représentent 70.000 employés français. Il rappelle les heures où nous vivons et demande aux travailleurs de tous les pays de s'unir « pour sauver la Paix ». S'adressant aux postiers du Nord, il les félicite pour leur amabilité et leur dévouement « J'avais, dit-il, le devoir de vous rendre ce témoignage ».

M. COUGNENC, secrétaire général de la Fédération, remercie ensuite la section du Nord et M. Régnier, secrétaire, ainsi que la municipalité pour son bon accueil. Nous avons tenu à venir à Lille, déclare-t-il en terminant, pour fêter notre 30.000e membre ».

M. ROLOFF parle au nom des délégués allemands, et M. DARDANTE, conseiller municipal de Tours, au nom des délégués des P.T.T., élus socialistes.

Les vins d'honneur sont ensuite servis. Le soir un grand banquet est offert salle Maury.

Aujourd'hui, excursion à Bruxelles.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MUTILÉS DU NORD AUJOURD'HUI A CROIX

C'est aujourd'hui dimanche que la Fédération des Mutilés du Nord tiendra son assemblée annuelle à *Croix*.

Le programme comporte : à 10 h., Grand'Place, rassemblement des délégations des associations des mutilés et réformés et sociétés de la ville. Le cortège se dirigera vers le cimetière, en passant par la rue de la Gare, le boulevard Zola, les rues Mirabeau et de l'Egalité.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le cortège se rendra à l'Hôtel de Ville, par les rues de Chicago, du Trocadéro et Jean-Jaurès. L'administration recevra les délégations.

La section croisienne des mutilés invite les habitants des rues parcourues par le cortège, à pavoiser leurs demeures.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Librairies, Journaux de Lille

UNE CAMIONNETTE COUPÉE EN DEUX PAR UN EXPRESS A BIACHE-SAINT-VAAST

Un accident qui eut pu être tragique et qui eut pu être suivi d'une épouvantable catastrophe, s'est produit au passage à niveau de la gare de *Biache-Saint-Vaast*.

Vers midi M. Pillon, boucher, à *Biache*, qui conduisait une camionnette de livraison s'arrêtait devant le passage à niveau de la gare de Biache. Les barrières étaient fermées pour le passage d'un train de marchandises allant vers *Arras*. Aussitôt le train passé la barrière s'ouvrit et M. Pillon, qui se rendait à *Neuvireuil*, s'engagea sur la voie.

Il venait d'attendre l'autre côté, lorsqu'il sentit un choc à l'arrière de son véhicule et entendit un bruit de verre brisé. M. Pillon se pencha pour se rendre compte et à son grand étonnement, ne vit plus la carrosserie de sa camionnette.

L'express Paris-Lille, quittan *Atrras* à 11 h. 58 et passant à *Biache* vers midi, avait happé au passage la carrosserie et l'avait arrachée. M. Pillon ne vit même pls le convoi, qui filait à 80 à l'heure.

On retrouva sur les lieux le « cinéma » de la locomotive, ainsi appelle-t-on le numéro lumineux du train, qui avait dû accrocher l'arrière du véhicule. En gare de *Vitry*, où l'express stoppe quelques minutes, on a retrouvé en dessous de la locomotive, une partie de la carrosserie et la bâche de la camionnette.

A un centième de seconde près, la locomotive pouvait faire tournoyer le véhicule, qui aurait été projeté contre les wagons de voyageurs et aurait pu causer un déraillement dont les conséquences pouvaient être très graves.

M. Pillon a échappé par miracle à la mort, qu'il a frôlé de très près.

On se demande dans quelles conditions le barde-barrière a été amené à ouvrir la barrière à l'heure où passe l'express de midi.

M. Boulan, inspecteur du contrôle, s'est rendu sur les lieux pour rassembler les éléments de son enquête et déterminer les responsabilités.

Les suicides continuent dans la région d'Arras

C'est une véritable épidémie de suicides qui sévit depuis quelques jours dans la région d'Arras.

Nous avons annoncé hier la pendaison volontaire d'Alexandre Schneider, 64 ans, à Arras. Voici trois nouveaux suicides :

LA MORT D'UN ANCIEN MAIRE A PELVES

A Pelves, Mmes Pannequin, factrice, trouva accroché à la clenche de sa porte un papier pendu à une ficelle sur lequel elle lut la funèbre détermination de M. Floréal Letierce, 73 ans, son voisin, rue d'En Haut, qui s'excusait de lui donner du dérangement et la remerciait à l'avance.

Mme Pannequin, aidée de M. Louis Delannoy, maréchal-ferrant, trouva, en effet, le vieillard pendu dans la cage d'escalier du grenier. Un papier écrit de sa main ne portait que ces mots : « Au revoir pour toujours ».

M. Letierce a exploité pendant plus de 40 ans une ferme à Wavrans, dont il fut maire de la commune.

Il était dans une situation difficile et le matin de son suicide, il avait reçu la visite d'un huissier des environs.

Le docteur Godart a fait les constatations, ainsi que les gendarmes de Vis.

CELLE D'UN QUINQUAGÉNAIRE A MONDICOURT

A Mondicourt, M. Ladent, maire de la commune, rencontra, le 30 mai, le nommé Léon Harduin, 53 ans, qui lui déclara « j'ai encore quatre jours à vivre ». On a découvert Harduin pendu à une poutre de l'atelier de menuiserie de son beau-frère, M. Félix Garaudel.

Sur un bout de papier, Harduin avait griffonné « Je suis dégoûté de la vie ». Quand on coupa la corde, la mort avait fait son œuvre.

CELLE D'UN RENTIER A EPINOY

A Epinoy, un rentier, M. Alexis Lecomte, 77 ans, quoique vivant de petites rentes et n'ayant aucun souci, devint neurasthénique. Dans son entourage, il prophétisait : « La misère va entrer chez moi, je mourrai dans 15 jours ».

Le rentier s'est pendu à une des poutres du grenier de son habitation.

Le docteur Peiffert, d'Oisy-le-Verger, a procédé aux constatations et a délivré le permis d'inhumer.

L'INQUIÉTANTE DISPARITION D'UN MALADE A LA BASSÉE

M. Blondel Maurice, 24 ans, a quitté le domicile de ses parents, rue des Trois Maisons, à La Bassée, le 3 courant dans la matinée et n'est plus reparu depuis.

Les recherches effectuées sont restées vaines.

Ce jeune homme était malade depuis quelque temps, aussi craint-on une funeste détermination.

Voici son signalement : taille 1 m. 66, corpulence assez forte, cheveux et sourcils châtains foncé ; vêtu d'un paleto bleu, pantalon noir, pull-over marron, casquette grise plate, souliers bas et chaussettes noires.

ON A DÉCOUVERT LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NÉ DANS LA DEULE A HAUBOURDIN

Au cours de la journée d'hier, on a retiré de la Deûle, à *Haubourdin*, le cadavre d'un nouveau-né.

Le Parquet de Lille, avisé, a ouvert une enquête et délégué M. le docteur Muller pour pratiquer l'autopsie.

LE TERRIBLE ACCIDENT D'AUTO DE BERSÉE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il était donc midi 30 environ quand l'accident se produisit, à proximité du carrefour de la « Croix-Rouge », où, perpendiculaire à la route nationale, un chemin conduit directement : d'une part à **Mons-en-Pévèle** ; d'autre part, à **Bersée**, dont on distingue nettement le clocher de l'antique église.

Attendus chez M. et Mme Leferne, des amis de **Mons-en-Barœul**, près de Lille, où ils devaient passer les quelques jours de fête, deux couples : M. et Mme J. Lavallée, de 58 et 55 ans ; M. et Mme M.-L. Verger, de 50 ans, avaient pris place dans une torpédo et quitté Château-Thierry le matin même, vers six heures.

M. Verger conduisait la voiture, ayant à sa gauche M. Lavallée ; les deux dames étaient assises derrière les messieurs et conversaient tranquillement, impatientes d'arriver à Lille, dont elles n'étaient plus séparées que de 16 ou 17 kilomètres.

Au lieudit la « Croix-Rouge », le conducteur de la torpédo, après avoir ralenti, gêné qu'il était par l'auto de M. Derache, marchand de primeurs à **Bersée**, voutut doubler la voiture qui le précédait, mais à ce moment même, arrivait en sens inverse un camion du service des Transports Rapides de **Roubaix**, conduit par M. Gaston Vermant, demeurant en cette ville, rue de la Potinerie, lequel roulait à allure modérée, 20 à 30 kilom. a-t-il déclaré aux gendarmes de Pont-à-Marcq qui l'interrogèrent.

La rencontre fut inévitable: la chaussée ne présente, en effet, que juste la place nécessaire pour le passage de trois voitures de front. Pour peu que l'une des autos ne soit pas située dans l'axe de l'espace libre, le « choc » est obligatoire. C'est ce qui survint. Et il survint avec une telle force que tout le côté gauche de la torpédo de M. Verger fut littéralement massacré. La capote, arrachée, tombait sur les occupants et ses montants tuaient sur le coup les deux voyageurs qui se trouvaient de ce côté : M. Lavallée et, derrière, Mme Marie-Louise Verger.

Immédiatement, les secours furent apportée aux malheureux voyageurs par les conducteurs témoins de l'accident : MM. Gaston Vermant et Derache, d'abord ; par le garde champêtre de Mons-en-Pévèle, M. Fernand Thibaut, ensuite.

M le docteur Savaete, de **Bersée**, mandé en hâte, ne pouvait que constater la mort des deux habitants de Château-Thierry, qui restèrent dans la voiture jusqu'à l'arrivée du Parquet de Lille, prévenu par les soins de la gendarmerie de Pont-à-Marcq : MM. Loin, maréchal des logis-chef ; Defrance et Cote, gendarmes, qui étaient venus rejoindre l'adjudant Petitjean, de la gendarmerie de Lille.

Le Parquet sur les lieux

A 16 heures, MM. Bornet, substitut du procureur de la République ; Glorian, juge d'instruction ; Lavallard, greffier, et M. le docteur Mulier, médecin légiste, parvenaient sur les lieux et se faisaient expliquer les circonstances de l'accident, accident dû, nettement, à l'imprudence du conducteur de la torpédo. M. Verger, qui ne devait en aucune façon « doubler » en cet endroit.

Les corps des victimes sont demeurés dans la voiture, qui a été placée ensuite dans un hangar proche du lieu du drame.

Ce matin, à 9 h. 30, M. le docteur Mulier, médecin-légiste, à la demande de M. Glorian, juge d'instruction, procédera à l'autopsie des malheureux touristes, dans une salle mise à sa disposition par le cafetier de la « Croix Rouge », situé à l'intersection des routes de Douat et de Bersée.

R. L.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 5 juin 1932. — Soleil : Lever 3 h. 52 ; coucher, 19 h. 47 ; Lune : lever, 3 h. 57 ; coucher, 21 h. 34.

Aujourd'hui : Sainte-Florence ; Demain, Saint-Claude.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 4 juin 1932, à 18 h. : Baromètre : 759 mm. 4 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 2 mm. 0 ; Thermomètre : Fronde : 11.0 ; Minima : 7.8 ; Maxima : 11.7 ; Etat hygrométrique : 83 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 3 mm. 5 ; Direction du vent : Est ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Est ; Etat du ciel : Couvert ; Temps probable pour dimanche : Frais ; brumeux.

LÉGION D'HONNEUR. — Nous avons appris avec plaisir que M. Verdin, ingénieur principal de l'exploitation à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, en résidence à Lille, était proposé pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Verdin figure sur le dernier tableau de concours en qualité de chef de service à la 1re Section des Chemins de fer de campagne. Les brillants états de service militaires de M. Verdin, notamment en Serbie, ont été appréciés et la distinction dont il sera l'objet est des plus méritées. Les nombreux amis de ce technicien de valeur se réjouiront de cette bonne nouvelle ; nous nous joignons à eux pour lui adresser nos plus vives et sincères félicitations.

MARIAGE. — Hier à 11 h. a été célébré en l'église Sainte-Barbe, à **Anzin**, le mariage de Mlle Suzanne Raout, fille de M. D. Raout, chef de bureau aux Usines Escaut et Meuse, président de la société d'aviculture « La Gauloise », membre du Comité de la société chorale d'Anzin, et de Mme née Derome, avec M. Robert Bonel, fils de M. Georges Bonel, de **La Madeleine-les-Lille**. Le mariage civil, avait eu lieu la veille en l'Hotel de Vill d'Anzin. Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Ernest Boucher et Sylvain Debienne, ses oncles, et pour le marié MM. Paulain Lévêque et Gustave Bonel, ses oncles également. Une nombreuse et sympathique assistance suivit la cérémonie.

FEUILLETON DU 5 JUIN 1932. — N. 1

LE FRUIT DÉFENDU

par Jules MARY

I

LES GRIFFES DE PARIS

En haut de Montmartre, des fenêtres de la petite maison de la rue Saint-Eleuthère, encore mieux que du jardinet, grand comme un mouchoir de poche, qui s'étendait devant la maison, on apercevait le panorama de Paris, avec sa ceinture de collines, plantées d'arbres bordant l'horizon. Jérôme Burgard ne connaissait pas de spectacle plus beau.

Quand il rentrait le soir, la journée de vente finie, il ne se couchait jamais sans allumer sa pipe et s'appuyer pendant quelques minutes à la fenêtre, regardant la ville bruyante et piquetée de lumières, jamais endormie, toujours vibrante dans sa perpétuelle fièvre. Il ne se fût point mis au lit tranquillement s'il n'avait pris « son instantané », comme il disait.

Et chaque jour, quand il avait fumé sa pipe et qu'il s'était « rincé l'œil » se passait la même scène régulière entre lui et sa femme. Il crachait dans le jardin, tournait un peu la tête de côté et criait :

— Marianne ! Hé ! Marianne, viens donc voir !

Marianne arrivait, souriante, à la fenêtre. Alors Jérôme, d'un geste large, protecteur, d'un geste de conquérant, embrassait l'immense cité s'étoilant dans les ténèbres, et disait :

— Regarde-moi ça ! Est-ce beau, hein ?

— Oui, c'est beau, disait Marianne, complaisante.

Et elle retournait faire sa vaisselle.

C'était ainsi tous les soirs à la même heure — printemps, étés, automnes, hivers — depuis qu'ils habitaient ce coin de la Butte. Mais quand il avait bien admiré Paris, de Neuilly à Vincennes et de Montmartre à Montrouge, ses yeux se reportaient tout à coup, avec une fierté tendre, vers un point précis du gigantesque plan en relief, à l'angle de la rue des Martyrs et du boulevard de Clichy. C'était là que, vingt-cinq ans auparavant, il était venu installer une table sur des tréteaux, dans un terrain vague où paissait une chèvre et où des poules picoraient. Sur la table, il avait éparpillé de menues marchandises : des couteaux, des peignes, des aiguilles, des pelotes de fil, des crayons, des plumes, tout un assortiment de petites choses de rien du tout à l'achat desquelles il avait consacré sa fortune : quarante francs, et qu'il revendit avec un bénéfice de trente sous. Comme les passants ne faisaient guère attention à l'étalage du gamin, il avait planté, en avant de sa table, un haut piquet avec cette pancarte :

Achetez ! achetez !
La meilleur marché des boutiques
à UN SOU !

Le jour où il eut cette inspiration heureuse il vendit son fonds deux fois. Le lendemain il reparaissait avec une pacotille agrandie d'une collection de mouchoirs rouges sur chacun desquels il gagna un sou. C'était la fortune ! Souvent il lui arriva d'aller se réapprovisionner deux fois par jour. Vivant de rien, couchant dans un garni à quatre sous de la rue du Mont-Thabor, ses bénéfices de la veille augmentaient tous les lendemains le stock des marchandises en y ajoutant de la variété.

Au bout de quelques mois, il obtint du propriétaire l'autorisation d'établir dans le terrain vague, pour une légère redevance, un abri en planches. Il le construisit lui-même, et ce fut là vraiment la naissance du Bazar-Jérôme. Pendant l'année qui suivit, trop à l'étroit, il fut obligé d'allonger l'abri. Et craignant les maraudeurs, il y coucha, à peu près gelé pendant l'h